



PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP  
ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C. CHAPAIS

Procès-verbal de la première séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le jeudi 6 octobre 2022 à 19 h au local des spécialistes de l'école Notre-Dame.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Parents : Manon Bélanger, Anik Charest, Pascal Dumais, Sandra Fournier, Blake Love, Florence Paul et Isabelle Rivard

Enseignant(e)s : Catherine Bossinotte et Roxanne Lévesque

Personnel de soutien : Mélanie Lévesque, secrétaire d'école  
Caroline Caron, technicienne en service de garde

Direction : Marie-Hélène Ouellet

Professionnelle : Ariane Briand, conseillère en rééducation

Absence : Élise Chénard

**1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Ouellet souhaite la bienvenue et constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 05.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CÉ # 22-23-001

Il est proposé par madame Isabelle Rivard et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en laissant le point autre sujet ouvert.

**3. NOMINATION**

La direction de l'école informe les membres qu'il y a lieu d'élire un poste de présidence, un poste de vice-présidence, un poste de secrétaire et un poste de trésorerie du conseil d'établissement.

**PRÉSIDENTE**

CÉ # 22-23-002

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Caroline Caron et résolu à l'unanimité :

QUE madame Manon Bélanger agisse comme présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 (durée de 1 an).

### **VICE-PRÉSIDENTE**

CÉ # 22-23-003

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Caroline Caron et résolu à l'unanimité :

QUE madame Anik Charest agisse comme vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 (durée de 1 an).

### **SECRÉTAIRE**

CÉ # 22-23-004

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Roxanne Lévesque et résolu à l'unanimité :

QUE madame Mélanie Lévesque agisse comme secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 (durée de 1 an).

### **TRÉSORERIE**

CÉ # 22-23-005

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Florence Paul et résolu à l'unanimité :

QUE madame Isabelle Rivard agisse comme trésorière du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 (durée de 1 an).

#### **4. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 JUIN 2022**

CÉ # 22-23-006

Il est proposé par madame Roxanne Lévesque et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 22 juin 2022 soit adopté.

#### **5. SIGNATURE DU FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊT (ART. 70. LIP)**

Le formulaire est à compléter et à remettre par tous les membres du conseil d'établissement.

#### **6. AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS**

Le formulaire est à compléter et à remettre par tous les membres du conseil d'établissement.

#### **7. CALENDRIER DES RENCONTRES DE L'ANNÉE (AU MOINS 5) (ART. 67 LIP)**

CÉ # 22-23-007

La direction de l'école propose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

Il est proposé par monsieur Pascal Dumais et résolu à l'unanimité :

QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 soit approuvé tel que proposé.

CÉ # 22-23-008

## **8. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (ART. 63 ET 67 LIP)**

Selon l'article 61, le quorum aux séances du conseil d'établissement est la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.

Selon l'article 63, les décisions du conseil d'établissement sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres présents et ayant le droit de vote. En effet, selon l'article 46, le directeur de l'école participe aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote. Par ailleurs, l'article 42 mentionne que les membres de la communauté n'ont pas droit de vote au conseil d'établissement.

Il est important de se rappeler que selon l'article 64 que toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

Pour l'exercice des fonctions en lien avec l'article 71, les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.

Il est proposé par madame Caroline Caron et résolu à l'unanimité :

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 soient établies telles que déposées. Un point a été ajouté afin de permettre la tenue des réunions de façon virtuelle.

## **9. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE POUR PRÉVENIR ET CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE (ART. 75.1)**

CÉ # 22-23-009

Présentation du plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence à l'école par madame Ariane Briand, conseillère en rééducation de nos écoles.

Il est proposé par madame Anik Charest et résolu à l'unanimité :

QUE le plan d'action soit adopté tel que déposé.

## **10. APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES QUI NÉCESSITENT UN DÉPLACEMENT DES ÉLÈVES HORS DE L'ÉCOLE (ART. 87 LIP.)**

CÉ # 22-23-010

Présentation des sorties éducatives des 3 écoles

- Bibliothèque municipale pour les 3 écoles.
- Sortir dans un rayon de 1 km de l'école pour les 3 écoles.
- Activités de Vincent déjà envoyées par courriel.
- Marché de Noël de Mont-Carmel
- Moi à l'œuvre
- Cuisine en famille à la maternelle - JCC
- Vivement l'automne au parc intergénérationnel
- Le Festif – Culture à l'école
- La journée des « R »
- Sortir en forêt
- Accro de la techno

- Sortie en forêt
- Halloween

Il est proposé par madame Catherine Bossinotte et résolu à l'unanimité :

QUE les sorties éducatives soient approuvées telles que proposées.

## **11. INFORMATIONS**

### **11.1 DIRECTION**

#### **11.1.1 CLIENTÈLE SCOLAIRE**

École Notre-Dame : 81 élèves

École Saint-Philippe : 54 élèves

École J.-C.-Chapais : 41 élèves

#### **11.1.2 ORGANISATION DES SERVICES DANS NOS ÉCOLES**

##### **Saint-Philippe**

26 h 30 en éducation spécialisée avec Isabelle Robichaud (toutes les classes).

9 h d'aide pédagogique avec par Audrey Fortin (toutes les classes du primaire).

##### **Mont-Carmel**

26 h 30 en éducation spécialisée avec Katryn April-Grant  
(préscolaire 4 ans, 5 ans et 5<sup>e</sup> – 6<sup>e</sup> années).

15 h en éducation spécialisée avec Mégane Vaillancourt (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années).

10 h d'aide pédagogique avec Esther Ouellet (toutes les classes du primaire).

##### **Saint-Denis**

26 h 30 en éducation spécialisée avec Chantale Duval (toutes les classes du primaire).

15 h 30 en éducation spécialisée avec Johannie Bois (préscolaire).

Orthopédagogie avec Marianne Bérubé.

#### **11.1.3 CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

Des campagnes de financement verront le jour avant le prochain conseil d'établissement du 8 décembre.

Puisque les campagnes ne sont pas encore déterminées officiellement, madame Marie-Hélène fera un suivi par courriel à tous les membres afin de confirmer les campagnes de financement pour chacune des écoles. Le but de ces campagnes est de payer les activités de fin d'année tel que le transport et le coût d'entrée.

Si les sommes amassées ne sont pas utilisées entièrement pour les activités, le montant restant sera rediscuté au Conseil d'établissement.

Présentement, voici ce qui est prévu pour chacune des écoles :

École Notre-Dame : Marché de Noël

École Saint-Philippe : Vente de tartes avec la Boulangerie St-Philippe

École J.-C.-Chapais : Vente de chocolat avec la compagnie Lamontagne

Il est proposé par madame Catherine Bossinotte et résolu à l'unanimité :

D'approuver les campagnes de financement pour les activités de fin d'année.

#### **11.1.4 Club des petits déjeuners**

La première commande de denrées est arrivée mardi matin de cette semaine et le service de petits déjeuners débutait ce matin. Les denrées périssables seront servies en premier afin d'éviter la perte d'aliments.

### **11.2 ENSEIGNANTS**

#### **11.2.1 Saint-Denis**

- La journée de l'entrée a été appréciée de tous.
- Les élèves du premier cycle et du préscolaire vivront le premier atelier du programme « Moi à l'œuvre » en octobre.
- Un horaire sera établi pour que nos élèves puissent visiter la bibliothèque municipale pendant l'année scolaire.
- Le 20 octobre prochain, dans le cadre du programme « Culture à l'école, les élèves de la 3<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année auront la chance de vivre une activité en collaboration avec Le Festif. Ils assisteront à un spectacle de Alaclair ensemble.
- Madame Judith fait des activités au gymnase avec ses élèves de maternelle
- Le service de garde organise des ateliers culinaires.
- Le 31 octobre, nous fêterons l'Halloween. Nous réservons de belles activités pour les élèves.

#### **11.2.2 Saint-Philippe**

- Nous avons énormément apprécié la journée d'accueil du 9 septembre, autant les activités à l'école en avant-midi que le spectacle de science qui était vraiment génial. Nous avons aussi aimé le fait que cette activité se passe quelques jours après la rentrée.
- Les élèves du 3e cycle vivront un premier atelier « Accro de la techno » en novembre.
- Les élèves du 2e cycle vivront des ateliers de peinture à l'extérieur et participeront à une chasse aux trésors d'automne organisée par le Club Lions. Ils se rendront au club de ski de fond de Saint-Philippe pour cette activité.
- Les élèves du premier cycle et du préscolaire vivront le premier atelier du programme « Moi à l'œuvre » en octobre.
- Un horaire sera établi pour que nos élèves puissent visiter la bibliothèque municipale pendant l'année scolaire.
- La municipalité offrira une collation aux élèves tous les jeudis.

### **11.2.3 Mont-Carmel**

- Journée de la rentrée (activités spéciales le matin + spectacle de sciences en après-midi) (9 septembre)
- Club des petits déjeuners (début 6 octobre)
- Sortie au Verger de l'Évolution pour la classe de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années. Ce sont des activités en lien avec les sciences sur l'environnement. Les enfants ont observé la nature et dessiner des vivants. Par la suite, ils ont émis une hypothèse en lien avec un vivant. Ils sont partis à la recherche d'un spécimen vivant pour l'examiner. 4 autres ateliers vont suivre, 3 en classe et un autre au verger pour en venir à semer leurs plants comestibles. C'est un projet qui se déroule sur 3 ans.

#### **Sorties et activités à venir :**

- Journée rouge (7 octobre) qui est malheureusement annulée à cause de la température.
- Activité Moi à l'oeuvre (12 octobre)
- Alaclair Ensemble Culture à l'école 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles (20 octobre)
- Journée d'Halloween à l'école (31 octobre)
- Activité d'Halloween parents/enfants (maternelle 4 ans)
- Le marché de Noël aura lieu le 6 décembre prochain. Des gens de la communauté pourront louer des tables au coût de 30 \$ pour vendre leurs créations.

### **11.3 SERVICE DE GARDE**

#### **Facturation :**

Le Centre de services scolaire a mis en place une nouvelle réglementation pour la facturation, selon les normes du ministère. Nous avons maintenant des élèves réguliers 1-2-3-4-5 jours. Il y a aussi eu changement au niveau des frais chargés aux parents, un midi est maintenant au coût de 4.25\$, un après-midi est à 8.00\$, pour un total cumulé d'un maximum 8.95\$.

Un nouveau contrat avec les nouvelles modalités a été complété pour chacun des enfants fréquentant le SDG.

#### **État des inscriptions :**

Des Petits-Chapais de Saint-Denis : 25 réguliers à 3-4-5 jours – 13 sporadiques

Des Aventuriers de Saint-Philippe : 29 réguliers à 3-4-5 jours – 10 sporadiques

Les Carmignons de Mont-Carmel : 47 réguliers à 3-4-5 jours – 19 sporadiques

#### **Journée tempête :**

Comme l'année dernière, les élèves de Saint-Denis pourront se rendre au service de garde de Saint-Philippe lors des journées de tempête puisque le service de garde Des Petits-Chapais ne sera pas ouvert pour ces journées.

#### **Les heures d'ouverture :**

Nos services de garde sont ouverts selon les plages horaires suivantes :

Des Petits-Chapais : 11 h 20 à 17 h 45

Des Aventuriers de Saint-Philippe : 7h20 à 17h45

Les Carmignons de Mont-Carmel : 7h15 à 17h45

### **Journée pédagogique :**

Nous n'avons pas pu ouvrir le service de garde de Saint-Denis lundi dernier à cause de contraintes d'horaire et le temps que chaque employeur doit respecter pour permettre à tout le personnel d'exercer leur droit de vote. Dans les prochaines journées, un nombre minimum d'enfants sera demandé pour l'ouverture de ce dernier.

### **Mont-Carmel :**

La mise en place d'un 2<sup>e</sup> diner semble bien fonctionner et il permet d'augmenter l'efficacité des éducatrices!

## **11.4 PROFESSIONNELLE**

### **Postvention**

Chaque école a mis en place un protocole de postvention. Des enseignants, des TES, un professionnel et la direction font partie de ce comité de Postvention. La postvention correspond à l'ensemble des interventions déployées après un suicide dans le milieu scolaire ou à l'extérieur de l'école touchant un membre du personnel ou un enfant.

### **Elle a pour objectifs de :**

- Diminuer les risques d'effet d'entraînement dans le milieu;
- Diminuer la souffrance des individus;
- Augmenter le sentiment de sécurité dans le milieu;
- Renforcer la capacité des individus à faire face à l'adversité;
- Favoriser un retour au fonctionnement normal du milieu.

Le personnel scolaire sera accompagné dans une telle situation par le Centre de prévention du suicide du KRTB et du réseau de la santé.

### **Gestion de crise/fugue**

Chaque école a mis en place un protocole de gestion de crise et de fugue. Le protocole a été présenté à l'ensemble des membres du personnel en début d'année personnel enseignant et soutien.

### **HorsPiste (Mont-Carmel)**

À l'école Notre-Dame des ateliers seront animés en classe par la conseillère en rééducation et les enseignants tout au long de l'année scolaire. Par le développement des compétences psychosociales et l'établissement d'un milieu sain et bienveillant, ce programme vise la prévention des troubles anxieux et autres troubles d'adaptation. Basé sur les pratiques probantes et évalué par une équipe de chercheuses et de chercheurs interdisciplinaire, le programme HORS-PISTE est une initiative du Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale et a été développé en collaboration avec une centaine d'acteurs des milieux scolaires, des Centres intégrés de santé et de services sociaux, des milieux communautaires et des milieux universitaires.

## **11.5 COMITÉ DE PARENTS**

La 1<sup>re</sup> rencontre du comité de parents a eu lieu le mardi 4 octobre. Lors de cette rencontre, il y a eu les élections et approbation du calendrier des rencontres.

Il y a eu aussi une discussion en lien avec la tenue des rencontres sur la plateforme virtuelle. Selon un article de la loi, il est possible de tenir des rencontres virtuelles, le Centre de services scolaire doit l'autoriser.

La consultation pour le calendrier scolaire 2023-2024 est débutée.

Lors de la période de questions, des parents ont demandé ce qui est permis dans les collations (allergies).

## **12. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

## **13. AUTRE SUJET**

### **13.1 Lignage à Mont-Carmel**

L'entrepreneur pour le lignage du stationnement est venu faire les lignes cette semaine, mais il a utilisé la demande de l'année dernière. Dossier à suivre.

### **13.2 Organisme de participation de parents**

Nous enverrons par courriel le nouveau guide sur l'Organisme de participation des parents.

## **14. QUESTIONS DU PUBLIC**

Madame Isabelle Rivard demande si les billets du bonheur vont revenir ? Nous avons maintenant un nouveau code de vie, donc il y a un nouveau programme de valorisation auprès des élèves.

L'heure de fin des cours et l'heure de départ des élèves portent à confusion. Un message sera envoyé aux parents, l'heure de départ sera retirée de l'horaire pour voir que la fin des cours.

## **15. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 8 décembre 2022 à l'école J.-C.-Chapais ou par teams.

## **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 H 45**

CÉ # 22-23-011

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par monsieur Pascal Dumais et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20 h 45.

---

Manon Bélanger  
Présidente

---

Marie-Hélène Ouellet  
Directrice